



L'ASSOCIATIF ENTRE ENGAGEMENT ET PROFESSIONNALISATION

L'Associatif a évolué, s'est-il pour autant dénaturé ?

Le profil des femmes et des hommes impliqués dans l'action associative a-t-il évolué ?

Au centre de ces préoccupations, l'engagement et la professionnalisation de l'associatif est au cœur du débat. C'est aux fins de trouver des éléments de réponses à ces préoccupations que nous lançons une enquête auprès du secteur associatif en s'adressant à celles et ceux qui sont engagés professionnellement mais aussi auprès de celles et ceux qui se veulent porteurs du plaidoyer de leur action.

Objectif généraux de l'enquête

1. Procéder à une radioscopie de l'associatif en vue d'approcher son identité
2. Développer un plaidoyer sur base des résultats de l'enquête

En pratique

Pour approcher l'identité de l'associatif nous proposons d'interroger les thématiques suivantes :

1. La place de l'**engagement** dans l'identité de l'associatif
2. La place de la **professionnalisation** dans l'identité de l'associatif
3. La confrontation entre engagement et professionnalisation : adéquation ou inadéquation.

La démarche vise à obtenir les visions de la structure (CA et direction) et/ou de l'équipe permanente.

Public cible de l'enquête

Les associations reconnues ou agréées dans le cadre de l'Éducation Permanente, de l'Action sociale, de la santé et de l'action culturelle

Territoire de l'enquête

Région de Bruxelles-Capitale et Région Wallonne



Calendrier de l'enquête

Enquête : août à octobre 2021

Dépouillement et traitement : novembre 2021

Présentation des résultats : décembre 2021

Définitions

Il faut entendre par :

- **Engagement :**
 - nous entendons par engagement de l'association tout acte ou fait qui fait d'elle un acteur de transformation de la société et développe un plaidoyer et veille sur sa traduction en réflexions, en actions et active un contrôle citoyen sur la chose publique.

- **Professionnalisation :**
 - La professionnalisation se traduit par la salarisation d'un nombre important de ceux qui assurent la gestion quotidienne et réalisent les projets qui engagent l'association, elle s'exprime par l'institutionnalisation des professions pour qu'elles répondent aux exigences des dispositions qui encadrent le rapport de l'association avec les décideurs en matière de financement et de subvention.